



Journée de la mémoire du 27 janvier 2015, 70 ans après la découverte des camps d'Auschwitz par l'Armée rouge

Extrait d'un intéressant dossier qui a été constitué par des collègues tessinois, *Giornata della memoria 2015 : la Svizzera e l'asilo*, traduit de l'italien, publié sur le site de l'ATIS, l'Association tessinoise des enseignants d'histoire (*Associazione ticinese degli insegnanti di storia*) à l'adresse : <http://www.atistoria.ch/atis/atis25/210-attivita/giornata-della-memoria/giornata-della-memoria-2014-l-asilo-in-svizzera/374-giornata-della-memoria-2015-la-svizzera-e-l-asilo.html>, consultée le 26 janvier 2015).

En 2009, dans le journal *La Stampa*, l'écrivain et journaliste Elena Lowenthal commentait de la manière suivante, dans un article intitulé "[Auschwitz et la mémoire privée de sens](#)", le vol de l'enseigne « Arbeit macht frei » à l'entrée du camp d'Auschwitz :

Nous avons désormais l'habitude de ritualiser notre rapport avec le passé, en particulier celui dont le portail d'Auschwitz est l'entrée. Et par conséquent de le charger d'une sacralité qui, pour le bien ou pour le mal, en fait quelque chose d'abstrait. Mais Auschwitz n'est pas du tout un lieu sacré, c'est tout autre chose : il est réel, vrai, terriblement concret. Au contraire, la ritualisation de la mémoire procède bien autrement, en transformant tout en symboles plus ou moins évanescents, chargés d'allusions parfois insaisissables. Désormais tellement habituée à transformer les choses en symboles – que ce soit par commodité, ou parce qu'il est plus facile de tout réduire à des récurrences, à des célébrations collectives –, la mémoire collective finit par produire de la banalisation. La réduction de la mémoire à un catalogue de symboles ne rend pas honneur aux victimes, et pas non plus à notre présent désorienté : elle risque au contraire de banaliser le souvenir en le faisant dépendre d'une plaque de fer forgé qu'un million de prisonniers passés là-dessous face contre terre et le cœur rempli d'un inénarrable tourment n'ont quasiment jamais eu le temps de voir.

Les mots d'Elena Lowenthal valent comme un avertissement pour ces journées établies par l'État comme dédiées à la Mémoire. La mémoire ne doit pas se réduire à des symboles et, dans le cas suisse, à valoriser son propre présent en rappelant la mémoire des autres. La Journée de la mémoire constitue au contraire un moment fondamental pour réfléchir sur le passé et le présent de la Suisse dans l'histoire, européenne et mondiale.

À soixante-dix ans de la libération des camps d'Auschwitz, il est nécessaire de revenir sur les faits, en ne cédant ni à la banalisation, ni à la sacralisation, mais en offrant la mémoire des hommes et des femmes qui, par leurs actions concrètes, ont construit le présent de notre pays.

C'est la raison pour laquelle l'Association tessinoise des enseignants d'histoire a souhaité offrir aux écoles tessinoises une activité didactique qui, partant d'un événement concret, [la lettre des écolières de la commune de Rorschach adressée le 7 septembre 1942 au Conseil fédéral](#), permette d'analyser la politique d'asile de la Confédération pendant la Seconde Guerre mondiale.

(trad. Charles Heimberg)

Pour sa part, l'Équipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté de l'Université de Genève (ÉDHICE) vous propose ci-après deux documents bien connus mais emblématiques, qui concernent, depuis la Suisse, cette histoire connectée de la destruction des juifs d'Europe.

Voir aussi les documents proposés par les *Documents Diplomatiques Suisses* : <http://dodis.ch/fr/dossiers-thematiques/dossier-la-suisse-les-persecutions-nazies-et-la-shoah> (consulté le 26 janvier 2015).

Pétition de vingt-deux élèves de l'École Secondaire de Filles de Rorschach

Fin août 1942, le conseiller fédéral Von Steiger avait annoncé une fermeture des frontières aux réfugiés. De nombreux citoyens suisses ont alors manifesté leur mécontentement. Parmi eux, ces jeunes filles, qui avaient alors 14 ans, ont alors agi à l'insu de leur professeur en adressant cette lettre aux autorités fédérales.

« Rorschach, le 7 septembre 1942

Messieurs les Conseillers fédéraux,

Nous ne pouvons pas nous empêcher de vous informer que dans notre école, nous sommes indignées au plus haut point par le fait qu'on repousse les réfugiés dans la misère sans le moindre état d'âme. A-t-on complètement oublié que Jésus a dit que *«ce que vous avez fait au plus humble d'entre nous, c'est à moi que vous l'avez fait»*? Nous n'aurions jamais pu nous imaginer que la Suisse, havre de paix qui se veut charitable, jette ces êtres miséreux et grelottants comme des animaux hors de ses frontières. N'allons-nous pas subir le même sort que le riche qui n'avait pas vu le pauvre Lazare? A quoi cela sert-il de pouvoir dire que la Suisse a été méritante dans la dernière guerre mondiale si nous n'avons rien de positif à évoquer quant à ce qui a été réalisé dans cette guerre-là? Ces personnes n'ont-elles pas placé tout leur espoir dans notre pays? Quelle cruelle, quelle terrible déception cela doit représenter d'être à nouveau repoussé là d'où l'on est venu pour aller vers une mort certaine! Si cela continue ainsi, nous pouvons être sûrs que nous allons être punis. Vous avez peut-être reçu l'ordre de ne pas accueillir de Juifs, mais ce n'est certainement pas la volonté de Dieu. Nous avons pourtant à Lui obéir davantage qu'aux hommes. Lorsqu'on nous a demandé de faire des collectes, nous l'avons fait volontiers, nous avons volontiers sacrifié notre temps libre pour notre patrie, c'est pourquoi nous nous permettons d'intercéder pour l'accueil de ces pauvres sans-patrie.

Nous vous adressons nos salutations respectueuses et patriotiques.

École Secondaire, classe 2C »

Signé par les 22 élèves de la classe

Le « télégramme Riegner » du 8 août 1942

« Reçu rapport alarmant faisant état qu'au quartier général du *Führer* est discuté un plan, en cours d'examen, selon lequel tous les Juifs des pays occupés ou contrôlés par l'Allemagne, au nombre de trois et demi à quatre millions, devraient, après déportation et concentration dans l'Est, être exterminés d'un coup, afin de résoudre une fois pour toutes la question juive en Europe.

Selon le rapport, l'action est planifiée pour l'automne. Les moyens d'exécution sont encore en discussion, comprenant l'usage d'acide prussique. Nous transmettons cette information avec toutes les réserves nécessaires, car son exactitude ne peut être confirmée par nous.

L'informateur est attesté comme ayant des liens proches avec les plus hautes autorités allemandes et ses rapports sont généralement dignes de foi. »

Ce télégramme a été transmis à Genève par Gerhart Riegner, jeune secrétaire local du Congrès juif mondial, le 8 août 1942 au vice-consul des États-Unis et au vice-consul de Grande-Bretagne, avec demande d'informer et de consulter Stephen Wise, le président du Congrès juif mondial. Celui-ci n'a été informé que le 28 août 1942.

Gerhart Riegner n'a jamais informé officiellement les autorités suisses, mais il est régulièrement passé par le Conseil œcuménique des Églises et l'Office des Réfugiés protestants en Suisse romande qui étaient directement en contact avec les plus hautes autorités politiques et militaires du pays.

Il rappelle aussi les témoignages de ceux qui étaient revenus des missions sanitaires de l'Est, notamment la conférence du Dr Bucher en février 1942.

Il précise encore que Carl J. Burckhardt, vice-président du CICR, avait confirmé oralement à l'époque l'existence d'informations alarmantes, soit des documents où figurait l'expression « *judenfrei* ». On ne trouve pourtant aucune trace de ces préoccupations dans les archives du CICR.

La source de Gerhart Riegner était M. Eduard Schulte, directeur général des entreprises minières Georg von Giesche's Erben.

Les gouvernements alliés ont publié une déclaration pour dénoncer explicitement la « *politique allemande d'anéantissement de la race juive* » le 17 décembre 1942.